



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E115350

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2009

Forme juridique : EIRL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 514 216 209 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 60414936.59

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 035003741

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 035003741

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/12/2023

Raison sociale : SERVANTIE BRUCE

20 ROUTE DE LIBOURNE
33670 CURSAN

Téléphone : 06 73 08 24 21

Portable : 06 73 08 24 21

Site Internet :

E-mail : plomberie.servantie@orange.fr

Responsabilité légale :

SERVANTIE BRUCE CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/11/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	24/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.